

RÈGLEMENT URBANTRAIL DES SINGES 2019

Lutry, octobre 2018 / PAE / S.e&o / Version N°1



1 / 5

ORGANISATEUR

C'est une épreuve organisée par l'association « La Course des Singes » est constituée sous les statuts officiels et déposés selon les règles d'usage.

GÉNÉRALITÉS

L'Urbantrail des Singes est attrayant pour tous. Sportifs ambitieux, coureurs amateurs ou débutants, chacun trouvera le défi qui lui correspond ou convient le mieux. Les différents parcours de l'Urbantrail des Singes se dérouleront en une seule étape, à allure libre et permettront aux coureurs de se mesurer aux autres et à soi-même dans le cadre exceptionnel du Lavaux, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'organisation (accueil, départs, arrivées, vestiaires, podiums) se situe au collège du Grand-Pont, route du Grand-Pont 27, 1095 Lutry (Suisse).

A l'exception des distances de 1 km et 2 km en circuit fermé, les distances de 5 km, 10 km, 20 km et 50km se dérouleront en partie sur des routes, des chemins et sentiers restant ouverts à tous. Sur les parties du parcours empruntant la voie publique, chaque participant devra se conformer aux indications de l'organisateur, des bénévoles ainsi qu'à la loi sur la circulation routière et sera seul responsable d'un éventuel manquement à ses règles.

Les carrefours et/ou croisements des routes seront protégés par la Protection Civile et/ou une société de sécurité et/ou des bénévoles.



ENVIRONNEMENT ET COMPORTEMENT

Les organisateurs attachent une grande importance à l'environnement et parce que les coureurs de l'Urbantrail aiment également la nature, respectons la ensemble. Il est impératif pour chaque participant :

- de suivre les chemins tels qu'ils sont balisés, sans couper ;
- respecter la faune et la flore ;
- respecter les consignes de tri des déchets ;
- utilisation d'une poche à déchets, car il est strictement interdit de jeter des déchets dans la nature. Quelques grammes dans vos poches ne vous retarderont pas et permettront à tous de profiter pleinement de cette magnifique course et de pouvoir revenir ;
- indépendamment de toute règle ou instruction expresse, les coureurs prendront les précautions recommandées par l'environnement et/aux conditions, afin d'éviter des accidents les affectant eux-mêmes, les autres coureurs, les représentants de l'organisation ou tout tiers sur le parcours ;
- tout coureur est tenu, de venir au secours d'une personne en danger ou accidentée et de signaler tout accident à l'organisateur ou à un officiel sur le parcours ;
- un coureur rejoint doit libérer le chemin si la demande est faite ;
- **il est interdit de se faire accompagner par un chien ;**
- toute forme d'assistance est interdite.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

En s'inscrivant à l'une des épreuves (1km, 2km, 5 km, 5km FUN, 10 km, 10 km Walking, 10 km Nordic-Walking, 20 km et 50km) le coureur doit :

- être capable de s'orienter et de prendre les décisions adéquates en cas d'égarement ou de problème de balisage
- être conscient que l'organisation ne peut pas garantir une sécurité absolue durant la course
- être conscient que l'organisation ne peut garantir une sécurité absolue durant la course
- accepter et renoncer à toute prétention en responsabilité ou autre contre les organisateurs

L'inscription d'un participant atteste qu'il a pris connaissance de ce règlement 2019 et qu'il s'engage à en respecter sans restriction l'ensemble des dispositions et de l'éthique de la course.



SONT PAYANTES. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de maladie, ainsi qu'en cas de vol, perte ou dommage matériel, envers les coureurs, les spectateurs ou des tiers.

ANNULATION DE PARTICIPATION

Le coureur a la possibilité de souscrire une assurance annulation auprès de Datasport, moyennant un léger supplément de CHF 2.10 lors de l'inscription. Le remboursement ne pourra être fait que selon les conditions générales d'assurance de Datasport.

MODIFICATIONS DU PARCOURS OU DES BARRIÈRES HORAIRES ; ANNULATION DE LA COURSE

En cas de force majeure, sur demande des autorités et/ou de la Police, de mauvaises conditions météorologiques, des raisons de sécurité ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le circuit, d'arrêter ou de neutraliser l'épreuve en cours, de modifier les barrières horaires et les postes ravitaillements. Il n'existe aucun droit au remboursement ou au report de l'inscription. En cas d'annulation décidée moins de 15 jours avant le départ ou en cas d'interruption de la course, pour quelque raison que ce soit, aucun remboursement d'inscription ne sera effectué. En cas d'annulation d'une épreuve, pour quelque raison que ce soit, décidée plus de 15 jours avant la date du départ, un remboursement partiel des droits d'inscriptions sera effectué. Le montant de ce remboursement sera fixé de façon à permettre à l'organisation de faire face à l'ensemble des frais irrécupérables engagés à la date de l'annulation. Un report éventuel d'une partie des frais d'inscription pourra être envisagé pour l'année suivante.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Il est conseillé au coureur de consulter notre site internet afin d'avoir les informations mises à jour sur www.urbantraildessinges.ch.

AFFILIATION

L'Urbantrail des Singes est une course officielle du Trophée Lausannois (www.trophee-lausannois.ch).

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

L'organisateur attire tout particulièrement l'attention des coureurs sur le respect des règles d'intégrité et d'éthique sportive. Les coureurs s'abstiennent de toute pratique de dopage.

Les contrôles antidopage sont possibles en tout temps et les participants doivent s'y soumettre indépendamment du fait qu'ils soient ou non en possession d'une licence de la Swiss Athletics. Les participants approuvent le déroulement des contrôles conformément aux prescriptions de Swiss

Olympic et les personnes contrôlées recevront leurs récompenses dès la connaissance des résultats antidopage.

Celui qui enfreint les prescriptions sera disqualifié de la course. D'autres sanctions restent formellement sous réserve. Les directives respectives peuvent être consultées sur Internet sous www.antidoping.ch. Vous pouvez également y télécharger les listes de substances et méthodes interdites ainsi que les médicaments autorisés.

UTILISATION D'IMAGE

Par votre inscription, vous donnez votre autorisation à la publication de votre nom, de votre prénom, de votre année de naissance, de votre lieu de domicile, de votre numéro de dossard, de votre temps de course et de votre classement dans les listes de départ et de classement de la manifestation ainsi qu'aux listes des meilleurs coureurs de Swiss Athletics.

Cette autorisation est valable pour la publication sur Internet aussi bien que dans des médias imprimés, à la télévision, via télétexte, en vue de l'affichage des listes ou des annonces faites par les speakers. Les photos et films réalisés en liaison avec notre course peuvent être utilisés à la télévision, sur Internet, dans nos propres moyens publicitaires, dans des magazines ou des livres sans donner droit à une indemnisation. À défaut de communication écrite de votre part à l'adresse électronique ou postale de l'organisateur, mentionnant votre nom, votre adresse postale et votre adresse électronique pourront être transmises à des partenaires (par ex. service photo et vidéo) en vue de prestations de services ou à des fins publicitaires ainsi que sur demande à des sponsors en vue d'adressages ciblés en liaison avec la course. Nous sommes habilités par ailleurs à transmettre les indications ci-dessus aux autres organisateurs de courses de l'association Trophée Lausannois, Swiss Runners ou toute autre manifestation qui en ferait la demande.

RECOURS

Toute réclamation devra être déposée auprès de l'organisateur au maximum 30 minutes après l'arrivée du coureur. Au-delà de ce délai, les recours ne sont plus recevables. La décision de l'organisateur concernant le recours est sans appel.

Le for juridique en cas de litige est Lutry.

MODIFICATION DU RÉGLEMENT

Ce présent règlement pourra être modifié à tout moment et sans préavis de l'organisation et ceci jusqu'au 24 mai 2019. Toute nouvelle version du règlement sera mise en ligne sur le site de l'épreuve.

Le comité vous remercie pour votre inscription, vous souhaite un bon entraînement et vous donne d'ores et déjà rendez-vous les 25 et 26 mai 2019 pour la course.

PRÉSENTATION DES COURSES

Les plans des différents parcours sont disponibles sur le site internet, à l'exception du 50km qui sera publié dès réception des accords, www.urbantraildessinges.ch Chaque coureur doit être capable de s'orienter et de prendre les décisions adéquates en cas d'égaré ou de problème de balisage. Être conscient que l'organisation ne peut pas garantir une sécurité absolue durant la course.

1 KM

- parcours en 1 boucle dans le bourg de Lutry
- parcours uniquement sur route bitumée ou pavée
- ouvert aux participants U6M/W et U8M/W
- classement à la performance
- ravitaillement liquide uniquement après l'arrivée
- compte pour le classement du Trophée Lausannois
- pas d'équipement obligatoire
- l'inscription comprend : dossard, ravitaillement et médaille
- dossards disponibles : 350
- départ à 13h00 (1 bloc)

2 KM

- idem parcours « 1 km », mais à faire en 2 tours
- parcours uniquement sur route bitumée ou pavée
- ouvert aux participants U10M/W et U12M/W
- classement à la performance
- ravitaillement liquide uniquement après l'arrivée
- compte pour le classement du Trophée Lausannois
- pas d'équipement obligatoire
- l'inscription comprend : dossard, ravitaillement et médaille
- dossards disponibles : 350
- départ à 13h15 (1 bloc)

5 KM

- parcours avec départ et arrivée à Lutry et passage par le hameau de Savuit et la Tour Bertholod à Lutry
- parcours sur route bitumée ou pavée, passage sur passerelle, chemin monotrace, chemin en gravier et terre et passage dans les vignes
- dénivelé d'environ, positif 200m et négatif de 200m
- ouvert aux participants U14M/W et U16M/W
- classement à la performance
- ravitaillement liquide uniquement après l'arrivée
- compte pour le classement du Trophée Lausannois
- pas d'équipement obligatoire
- bâtons interdits
- l'inscription comprend : dossard, ravitaillement et un Wirts Band
- dossards disponibles : 350
- départ à 9h55 (1 bloc)

5 KM Fun (courir pour le plaisir)

- parcours, dénivelé, ravitaillement, équipement et prix idem 5 km
- ouvert aux participants U14M/W à U70M/W
- classement par ordre alphabétique
- ne compte pas pour le classement du Trophée Lausannois
- pas de remise de prix pour cette catégorie
- l'inscription comprend : dossard, ravitaillement et prix souvenir
- dossards disponibles : 300
- départ à 10h00 (1 bloc)

10 KM

- parcours avec départ et arrivée à Lutry et passage par les hameaux de Savuit, Daley et du Châtelard, par les villages de Grandvaux et d'Aran (avec sa mythique grande descente de 200m et de suite après la montée de 200 m à 18%) ainsi que la Tour Bertholod à Lutry
- parcours sur route bitumée ou pavée, passage sur passerelle, chemin monotrace, chemin en gravier et terre et passage dans les vignes
- dénivelé d'environ, positif de 350m et négatif de 350m
- ouvert aux participants U16M/W à U70M/W
- classement à la performance et par équipe
- ravitaillements liquides, dont 2 sur le parcours et 1 à l'arrivée
- équipement obligatoire : 1 gobelet ou gourde ou gourde souple par coureur pour les ravitaillements
- bâtons interdits
- l'inscription comprend : dossard, ravitaillement et un t-shirt
- dossards disponibles : 700
- départ par bloc : 8h30 / 8h35 / 8h40 / 8h45 (selon temps estimé. Merci de respecter le N° de bloc au départ)

10 KM Nordic-walking

- parcours, dénivelé, ravitaillements, équipement et prix idem 10 km
- ouvert aux participants U16M/W à U70M/W
- classement par ordre alphabétique
- ne compte pas pour le classement du Trophée Lausannois
- pas de remise de prix pour cette catégorie
- l'inscription comprend : dossard, ravitaillement et un prix souvenir
- dossards disponibles : 300
- départ à 12h45

10 KM Walking

- parcours, dénivelé, ravitaillements, équipement, prix et bâtons idem 10 km
- ouvert aux participants U16M/W à U70M/W
- classement par ordre alphabétique
- ne compte pas pour le classement du Trophée Lausannois
- pas de remise de prix pour cette catégorie
- l'inscription comprend : dossard, ravitaillement et un prix souvenir
- dossards disponibles : 300
- départ à 12h50

20 KM

- cette distance est basée sur le principe d'une course individuelle, dont la règle est en semi auto-suffisance
- parcours avec départ et arrivée à Lutry et passage par les

hameaux de Savuit, Daley, Chenau et du Châtelard, par les villages de Grandvaux et d'Aran (avec sa mythique grande descente de 200m et de suite après la montée de 200 m à 18%) ainsi que la tour de Gourze et la tour Bertholod à Lutry

- parcours sur route bitumée ou pavées, passage sur passerelle, chemin monotrace, chemin en gravier et terre et passage dans les vignes et dans la forêt
- dénivelé d'environ, positif de 870m et négatif de 870m
- ouvert aux participants U16M/W à U70M/W
- classement à la performance et par équipe
- 3 ravitaillements liquides, dont 2 sur le parcours et 1 à l'arrivée et 1 ravitaillement liquide et solide à la Tour de Gourze
- compte pas pour le classement du Trophée Lausannois
- équipement obligatoire : 1 gobelet ou gourde ou gourde souple par coureur pour les ravitaillements
- bâtons autorisés
- l'inscription comprend : dossard, ravitaillement et un t-shirt
- départ par bloc : 9h30 / 9h35 / 9h40 / 9h45 (selon temps estimé. Merci de respecter le N° de bloc au départ)
- barrières horaires : en 3 heures à la Tour de Gourze, soit 12h45 et en 5 heures pour l'arrivée, soit 14h45

50 KM (NOUVEAU PARCOURS)

- cette distance est basée sur le principe d'une course individuelle, dont la règle est en semi auto-suffisance
- le parcours est en cours de validation par les autorités et par les propriétaires, mais nous avons des préavis favorables pour ce nouveau parcours qui aura aussi un départ et une arrivée à Lutry. Le début du parcours sera identique que celui des 20km jusqu'à la Tour-de-Gourze, puis il ira en direction du Lac de Bret, Mont-Cheseau, Chardonne, St-Shaphorin, Rivaz, le signal de Chexbres et rejoindra le parcours des 20km au niveau de la passerelle de l'autoroute pour finir avec le même parcours jusqu'à Lutry.
- parcours sur route bitumée ou pavées, passage sur passerelle, chemin monotrace, chemin en gravier et terre et passage dans les vignes et dans la forêt
- dénivelé d'environ, positif de 1'800m et négatif de 1'800m
- ouvert aux participants U18M/W à U70M/W
- classement à la performance et par équipe
- 4 ravitaillements liquides, dont 3 sur le parcours et 1 à l'arrivée, dont 3 ravitaillements liquide et solide à la Tour de Gourze. Mont-Cheseau et Rivaz
- ne compte pas pour le classement du Trophée Lausannois
- équipement obligatoire : 1 gobelet ou gourde ou gourde souple par coureur pour les ravitaillements et un téléphone portable
- bâtons autorisés
- l'inscription comprend : dossard, ravitaillement, un t-shirt et un prix « finisher »
- départ par bloc : 5h00 / 5h05 / 5h10 / 5h20 (selon temps estimé. Merci de respecter le N° de bloc au départ)
- barrières horaires : en 3 heures à la Tour de Gourze, soit 8h20, en 7h00 à Rivaz, soit 12h20 et en 10 heures pour l'arrivée, soit 15h00.

CHALLENGE ÉQUIPE

Grâce au « Team Challenge », vous pourrez vous entourer de vos collègues ou amis (min 3 pers./max. 5 pers.), sur les parcours des 10, 20 et 50 km. Le coureur aura un temps et un classement individuel, ainsi qu'un temps et un classement par équipe. Ce dernier sera établi selon l'addition des 3 meilleurs temps de l'équipe.

Nous proposerons un podium dédié à cette formule, ainsi que des prix pour les 3 meilleures formations!

- pour participer à ce challenge, l'équipe devra être composée au minimum de 3 personnes et au maximum de 5 personnes inscrites sur la même distance ;
- l'équipe pourra s'inscrire sur la distance des 10, 20 ou 50km en indiquant le même nom d'équipe (par exemple UTS 1, UTS 2, etc...)
- il n'y a pas de frais supplémentaires los de l'inscription, si vous payez via Datasport, pour tous les coureurs de votre équipe ou si chaque coureur paie individuellement. Par contre, des frais supplémentaires de CHF 3.- par coureur vous seront facturés si nous devons inscrire votre équipe selon les informations qui seront envoyées à info@urbantrailedes-singes.ch

Afin que les participants soient automatiquement considérés dans l'équipe il faudra qu'ils s'inscrivent tous au même temps.

- il y a également des frais supplémentaire de CHF 5.- pour paiement contre facture. Cette dernière devra être impérativement payée avant la course et le justificatif devra être présenté lors du retrait des dossards
- le coureur aura un temps et un classement « individuel » et un temps et un classement challenge entreprise-groupe ». Ce dernier classement sera fait selon l'addition des 3 meilleurs temps par équipe
- les inscriptions sur places pour le « challenge entreprise – groupe » ne seront pas possible
- chaque coureur recevra le prix souvenir offert à tous les coureurs des catégories « individuels »
- il n'y a pas de prix aux équipes selon le classement, mais 3 équipes seront tirés aux sorts et lesdits prix seront envoyés par la poste après l'événement

INSCRIPTION

Voir sur le site www.datasport.com. Les inscriptions sont limitées dans chaque formule, soit :

- 1 km, 350 dossards
- 2 km, 350 dossards
- 5 km, 300 dossards
- 5 km Fun, 300 dossards
- 10 km, 700 dossards
- 10 km Walking, 300 dossards
- 10 km Nordic-Walking, 300 dossards
- 20km, 700 dossards
- 50km, 700 dossards

Dès lors, le nombre de places totales est limitées à 4'000.



LES PRIX

PRIX	1 km	2 km	5 km, FUN	10 km, N-W, W	20 km	50 km
du 29.10.18 au 31.12.18	12.00	12.00	22.00	32.00	50.00	75.00
du 01.01.19 au 31.03.19	15.00	15.00	25.00	35.00	55.00	80.00
du 01.04.19 au 23.05.19	20.00	20.00	30.00	40.00	60.00	85.00
Inscription tardive depuis le 24.05.19 ou sur place	30.00	30.00	40.00	60.00	80.00	105.00

DOSSARDS

La remise des dossards aura lieu dans la salle du Grand-Pont :

- samedi 25 mai 2019 de 15h00 à 18h00
- dimanche 26 mai 2019 de 4h00 à 5h00 pour les 50km et dès 7h00 pour toutes les autres distances.

Les dossards doivent être entièrement visibles tout au long du parcours.

RAVITAILLEMENTS

Plusieurs ravitaillements sont prévus selon les parcours :

- 1 km, 2 km, 5 km et 5 km Fun, uniquement à l'arrivée (liquide)
- 10 km, 10 km Walking, 10 km Nordic-Walking, 2 ravitaillements et celui d'arrivée (uniquement liquide)
- 20 km, 2 ravitaillements et celui d'arrivée (uniquement liquide) et 1 ravitaillement solide et liquide (Tour de Gourez)
- 50 km, 4 ravitaillements liquides, dont 3 sur le parcours et 1 à l'arrivée, dont 3 ravitaillements liquide et solide à la Tour de Gourze. Mont-Cheseau et Rivaz

CHAQUE COUREUR EST TENU DE SE MUNIR D'UN GOBELET OU D'UNE GOURDE OU D'UNE GOURDE SOUPLE POUR LES RAVITAILLEMENTS DES 10 KM, 20 KM et 50KM. AUCUN GOBELET NE SERA DISTRIBUÉ PAR L'ORGANISATION !!!

ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE (uniquement pour les 10, 20 et 50 km)

À L'EXCEPTION D'UN GOBELET POUR LES RAVITAILLEMENTS, DES BÂTONS POUR LE 10 KM NORDIC-WALKING ET D'UN TELEPHONE PORTABLE POUR LE 50KM, l'organisateur n'impose pas d'équipement obligatoire. Chaque coureur a la responsabilité de décider lui-même ce qui doit être emporté avec soi. Il est cependant vivement recommandé de bien s'informer de la météo pour ajuster l'équipement en conséquence et de prendre au moins un téléphone portable.

BÂTONS

Les bâtons sont acceptés uniquement pour les 20 et le 50 km et **OBLIGATOIRE POUR LE 10 KM NORDIC-WALKING.**

BARRIÈRES HORAIRES (uniquement pour les 10, 20 et 50 km)

Pour des raisons de sécurité et de libération des accès routiers, les barrières horaires à respecter sont les suivantes :

- Pour les 20km : en 3 heures à la Tour de Gourze, soit 12h45 et en 5 heures pour l'arrivée, soit 14h45
- Pour les 50km : en 3 heures à la Tour de Gourze, soit 8h20, en 7h00 à Rivaz, soit 12h20 et en 10 heures pour l'arrivée, soit 15h00

BALISAGE

Les indications de balisage seront matérialisées par des flèches au sol (marquage biodégradable), des panneaux directionnels ou de la rubalise.

ABANDON, MISE HORS COURSE OU DISQUALIFICATION

Un coureur en difficulté peut abandonner de son propre chef ou être mis hors course sur décision du comité. Sauf blessure, l'abandon d'un coureur ne peut se faire qu'à un poste de ravitaillement et il suivra les directives de l'organisation.

Chaque abandon doit être signalé soit à un poste de ravitaillement, soit au bureau de course dont le N° de téléphone est indiqué sur le dossard. Dans le cas contraire tous les frais inhérents à la recherche du coureur lui seront facturés.

Le coureur refusant de se conformer au présent règlement sera éliminé, notamment pour :

- absence de dossard
- falsification de dossard
- retard au départ de la course
- non pointage aux postes de contrôles
- dépassement des temps maximum autorisés aux postes de contrôle
- pollution ou dégradation des sites traversés
- pas respecté interdiction de courir (4 endroits passerelle Lutrive, pont Bory 2 passages dans les vignes).

CLASSEMENT ET RECOMPENSES

Aucune prime en argent n'est distribuée. Les 3 premières femmes et les 3 premiers hommes de chaque catégorie seront récompensés. La présence des concurrents récompensés est obligatoire. En cas d'absence, les prix seront acquis par l'organisation et redistribués. Il n'y a pas de remise des prix pour les catégories 5 km FUN et 10 km Walking et 10 km Nordic-Walking.

ASSURANCES

L'organisation a souscrit une assurance RC manifestation. Il incombe à chaque participant d'être couvert par une assurance personnelle ou individuelle accident et maladie couvrant d'éventuels frais d'évacuation.

ATTENTION : LES ÉVACUATIONS HÉLIPORTÉES EN SUISSE